Annexe 16 Les interfaces

CONTEXTE : La compagnie d’assurances *Les Assurances Sélectives* tente sa chance sur le marché des assurances automobiles. Pour ce faire, elle emploie une grille tarifaire simplifiée afin d’attirer des clients rapidement. Un futur assuré peut savoir s’il est éligible à cette assurance en ne fournissant qu’un minimum de détails sur lui et son véhicule ( auto ou motoneige ).

FOURNIS : Les classes Vehicule, Proprietaire, l’interface Assurable

**À FAIRE : Une classe** Automobile **représentant une automobile destinée à être assurée; elle doit donc mettre en œuvre l’interface Assurable.**

\*\*\* Une automobile n’est PAS assurable si :

* La personne a moins de 21 ans
* L’automobile est une taxi ( sa plaque débute par T, TR ou TS // *je sais que c’est répétitif, données de la SAAQ* )

\*\*\* Le coût de l’assurance-automobile est :

* La valeur de la constante POURCENT\_TAXE multipliée par la valeur de la voiture
* Si la ville habitée par le propriétaire est Montréal, on doit ajouter 6% du montant calculé à la première étape.

**À FAIRE : Une classe** Motoneige **représentant une motoneige destinée à être assurée; elle doit aussi mettre en œuvre l’interface Assurable.**

\*\*\* Une motoneige n’est pas assurable si :

* Si sa cylindrée est plus de 600 cc

\*\*\* Le coût de l’assurance pour la motoneige est :

* Calculé selon la formule suivante :

500 – ( age \*25 ) où l’âge est représenté par le nombre d’années entre l’année du modèle et l’année présente.

**À FAIRE : Tester avec le GUI** Test **si votre modèle fonctionne**